

Le 1^{er} janvier 2017, vos coûts d'électricité ont diminué de 8 %.



Le gouvernement de l'Ontario réduit les coûts de l'électricité en remboursant un montant égal à la part provinciale de la TVH sur votre facture d'électricité mensuelle. Il s'agit d'une réduction de 8 % pour les familles ontariennes, soit en moyenne 130 \$ de plus dans vos poches par année.

Cette mesure fait partie du plan de l'Ontario visant à aider les citoyens à assumer le coût de la vie en réduisant les coûts de l'électricité. Dans l'ensemble de l'Ontario, environ cinq millions de consommateurs résidentiels, exploitations agricoles et petites entreprises bénéficieront de ce rabais.

Hydro Ottawa appliquera ces économies à votre facture pour toute l'électricité consommée à compter du 1^{er} janvier 2017.

**Pour obtenir de plus amples renseignements,
visitez le hydroottawa.com/8pourcent.**

